

Épisode de gel : la MSA Grand Sud mobilisée

Les services de la MSA Grand Sud sont entièrement mobilisés pour aider les exploitants touchés par l'épisode de gel.

Dans l'attente de connaître avec précision les mesures qui seront décidées par les pouvoirs publics, la MSA Grand Sud invite les ressortissants connaissant des difficultés à se rapprocher de ses services, pour bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement.

Il peut notamment s'agir :

- Pour répondre à l'urgence sociale et psychologique :

- de prendre contact avec la cellule d'écoute de la MSA Grand Sud en cas de situation sociale ou financière difficile, au 04 68 11 77 01, du lundi au vendredi. Cette cellule est composée de professionnels de la MSA : un médecin du travail, un assistant social et une personne chargée de prévention santé ;

- de prendre contact avec Agri'écoute, au 09 69 39 29 19, qui répond 24 h / 24. Ce service permet de dialoguer de façon confidentielle avec un psychologue.

- De demander à bénéficier de l'Aide au répit, un accompagnement social pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel, ainsi que les salariés de la production, pour leur permettre de souffler (tél. : 04 68 55 11 66 ou par mail asd.blf@grandsud.msa.fr).

- De la mise en place d'échéanciers de paiement des cotisations, ou d'une demande de remise de majorations de retard. (Les demandes de prise en charge de cotisations seront à effectuer plus tard, une fois les mesures prises par les pouvoirs publics connues précisément).

- D'un report de tout ou partie du paiement des cotisations pour les employeurs impactés directement ou indirectement par les restrictions d'activités, dans le cadre du dispositif mis en place pour la crise sanitaire.

Pour un examen personnalisé de chaque situation, contactez le service recouvrement de la MSA (recouvrement_contentieux.blf@grandsud.msa.fr)